

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
FACILITATION DU COMMERCE ET DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN - LAGOS
ATELIER RELATIF A LA METHODOLOGIE DE COLLECTE DES INDICATEURS DU MEMORANDUM D'ENTENTE
D'ACCRA
DISCOURS D'OUVERTURE
Lundi 15 juin 2009
Hôtel Ibis, Abidjan

- Monsieur le Représentant de la Commission de la CEDEAO
- Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Organisation du Corridor Abidjan Lagos (OCAL)
- Madame le Chef de Mission de la Banque Mondiale
- Madame le Chef de Mission de la Banque Mondiale
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux, et Chefs de Services,
- Chers participants, en vos grades et qualités,
- Mesdames, Messieurs,

En prenant la parole ce matin, à l'occasion de la présente cérémonie d'ouverture de « **l'atelier relatif à la méthodologie de collecte des indicateurs du Mémorandum d'Entente d'Accra** », je voudrais, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances empêché, souhaiter la fraternelle bienvenue, aux délégations des pays frères du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigéria.

J'associe à ces salutation et mot de bienvenue, les délégations de la Commission de la CEDEAO et de la Banque Mondiale, dont la présence traduit une vision consensuelle, sur la nécessité de gérer au niveau

communautaire, certains problèmes économiques et sociaux, comme c'est le cas pour le projet qui nous unit ce jour.

La Côte d'Ivoire est honorée d'avoir été choisie pour abriter cet atelier régional, qui devrait donner un coup d'accélération à la mise en œuvre du Programme Régional de Facilitation des Transports et du Transit Routier de la CEDEAO et du Mémoire d'Entente d'Accra.

A cet effet, je voudrais, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, traduire la reconnaissance du Gouvernement ivoirien, aux institutions internationales, à la Commission et aux Etats membres de CEDEAO, pour leur soutien à la Côte d'Ivoire.

Les divers appuis financiers et techniques, sous forme de prêts et/ou de dons projets et programmes, en accompagnement des efforts internes de sortie de crise et de relance économique, après l'approbation du programme économique et financier soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance et l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTTE, permettent de créer les conditions d'une relance économique durable.

Mesdames et Messieurs,

L'importance du thème qui nous réunit ce jour s'apprécie mieux en le mettant en liaison avec l'adage selon lequel « La route précède et accompagne le développement ».

En effet, les entraves au développement sont réelles en matière d'infrastructures et d'équipements, en matière de facilitation du commerce dans notre sous région.

Dans le domaine des infrastructures et des équipements, elles se caractérisent par la dégradation des réseaux routiers, l'inexistence de

gares modernes pour les voyageurs et les marchandises, la vétusté du parc automobile et l'absence d'interconnectivité des équipements et des systèmes d'information.

L'inexistence de gares modernes pour les voyageurs et les marchandises sur le corridor, de guichet unique ainsi que de postes de contrôle juxtaposés à la frontière Noé/Elubo, occasionnent des goulots d'étranglement sur les voies desservant les gares routières, en zone portuaire et au poste frontière de Noé.

La moyenne d'âge élevée des véhicules de transports des passagers et des marchandises les rend inaptes au scellement et plombage douaniers, conformément aux conventions de transit routier en vigueur et accentue, ce faisant, leur vulnérabilité aux pannes sur la route.

A cet égard, la Commission de l'UEMOA et celle de la CEDEAO ont proposé une réponse concertée, inscrite dans le Programme Régional de Facilitation des Transport et du Transit Routier et le Mémoire d'Entente d'Accra, avec le soutien de la Banque Mondiale.

Je tiens à rendre hommage à cette institution, qui, à travers cet appui, démontre qu'au-delà des soutiens sectoriels aux Etats, elle s'intéresse de plus en plus aux projets communautaires, à plus grande portée.

A ces questions relatives aux infrastructures, s'ajoute, au niveau des acteurs intervenant dans la facilitation du commerce et des transports les insuffisances suivantes :

- i. la méconnaissance par les différents intervenants, des principes, normes, règles, mécanismes et usages issus des conventions internationales de référence, des accords bilatéraux et multilatéraux et des réglementations nationales ;
- ii. l'absence d'indicateurs de performance, de suivi et d'évaluation pour favoriser la gestion logistique intégrée et harmonisée du corridor ;
- iii. la fréquence des tracasseries administratives, des barrages et prélèvements de toute nature.

Il en résulte que nos Etats subissent des pertes de recettes, tandis que les entreprises enregistrent des surcoûts qui entravent leur compétitivité.

Mesdames et Messieurs,

Au regard de la situation que nous venons de décrire, le Programme Régional de Facilitation du Transport et du Transit Routier de la CEDEAO constitue le cadre de synergie de toutes les interventions destinées à remédier aux entraves au développement qui se sont greffées sur les routes de l'espace communautaire ouest africain.

Ce Programme régional, qui concerne les quinze (15) Etats membres de la CEDEAO, affiné dans le Mémoire d'Entente d'Accra, a été signé par cinq (5) Etats, pour prendre en compte les spécificités de la route côtière reliant Abidjan à Lagos.

Ainsi, le Programme Régional et le Mémoire d'Entente d'Accra constituent désormais le cadre de référence de tous les programmes et projets de développement qui sont implantés le long du corridor routier Abidjan - Lagos.

Il cadre bien avec la vision de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, qui, au cours du séminaire des Ministres des Transports, des Infrastructures et des Finances, tenu à Yamoussoukro, le vendredi 5 juin 2009, ont exprimé la nécessité de trouver un mécanisme financier, reposant sur la contribution propre des Etats, afin de répondre au besoin de développement de l'ensemble des transports, et en particulier, des transports routiers.

Conformément aux orientations du Président de la République de Côte d'Ivoire, mandaté par les Chefs d'Etat de la CEDEAO sur le développement des Transports, ce mécanisme devrait consister en la création d'un fonds alimenté par des prélèvements sur les principaux produits d'exportation des différents Etats.

Ce fonds devrait permettre de constituer un mécanisme de garantie pour la mobilisation de ressources plus importantes auprès des partenaires au développement.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le constatez, le développement du secteur des transports cristallise l'attention des décideurs au plus haut niveau dans nos Etats.

C'est pourquoi, le séminaire qui s'ouvre ce matin, présente un grand intérêt, en ce qu'il doit permettre de réfléchir et de valider une méthodologie de collecte des indicateurs du Mémorandum d'Entente d'Accra ; ces indicateurs devant constituer pour les Gouvernements, des instruments d'aide à la décision.

Vu la qualité de la représentation, je suis convaincu que vos échanges permettront de faire de ce séminaire un succès.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos en déclarant ouvert l'atelier relatif à la méthodologie de collecte d'indicateurs du Mémorandum d'Entente d'Accra.

Merci de votre aimable attention.

KOFFI AHOUTOU Emmanuel